

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
RECOULES DE FUMAS - COMMUNE

Séance du jeudi 09 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RECOULES-DE-FUMAS**

Délibération N° DE_2026_026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 01/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie - Salle du Conseil), sous la présidence de Christophe SUDRE.

Présents : Christophe SUDRE, Daniel BOUSSUGE, Marianne ROCHET, Jacques BONNET, Christine MOULIN, Jean-François OSTY, Perrine CHOQUET

Représentés :

Absents :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Perrine CHOQUET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif 2026

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune de RECOULES-DE-FUMAS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune RECOULES-DE-FUMAS pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget se présentant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 358 484,57

En dépenses à la somme de : 302 884,57

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
	Date de transmission de l'acte: 15/04/2026 Date de réception de l'AR: 15/04/2026 048-214801243-DE_2026_026-DE A G E D I	

011	Charges à caractère général	131 230
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 400
014	Atténuations de produits	13 000
023	Virement à la section d'investissement	16 372,6
65	Autres charges de gestion courante	21 825
66	Charges financières	950
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		206 777,6

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	120 969,84
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400
73	Impôts et taxes	2 000
731	Fiscalité locale	34 900
74	Dotations et participations	67 800
75	Autres produits de gestion courante	35 302,76
76	Produits financiers	5
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		262 377,6

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	46 006,97
16	Emprunts et dettes assimilées	10 100

21	Immobilisations corporelles	40 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		96 106,97

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	16 372,6
10	Dotations, fonds divers et réserves	59 891,37
13	Subventions d'investissement	19 433
16	Emprunts et dettes assimilées	410
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		96 106,97

Le secrétaire de séance
Perrine CHOQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publié ou notifié
le 15/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme
M. le maire, Christophe SUDRE




La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice administrative.